

Proposition de format standard de présentation des activités PNE à intégrer dans le rapport de synthèse- version du 18/04/2017

- Activité 1 à 7 : **Action pilote gire autour du barrage de l'Okpara**
- Période de réalisation : Octobre 2013 à 6 Mai 2015
- Composante PPEA2 : Eau et Sécurité Alimentaire
- Type d'activité : Prestation PNE
- Responsable(s) de l'activité pour le PNE-Bénin chez les partenaires éventuels : Arnauld ADJAGODO / André ZOGO
- Résumé des Termes de référence :

Le diagnostic participatif réalisé en juin 2010 par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) sur la gestion du barrage de Kpassa et son bassin versant dans le cadre de son appui aux Communes riveraines de l'Okpara est assorti d'un plan d'actions. Il a débouché sur la mise en œuvre d'un projet pilote dénommée « Initiative Pilote d'Appui à la Gestion Concertée et Intégrée du barrage de l'Okpara ». Il a été exécuté en collaboration avec le Territoire de Développement de l'Ouémé Supérieur (TDOS¹) en tant que maître d'ouvrage. Exécutée de 2011 à 2012, elle a notamment permis de tester avec succès des mesures de protection de la ressource ainsi que l'opérationnalisation d'un cadre de concertation sur la gestion du barrage et des ressources connexes.

Le PPEA II, à travers la composante 2, a offert une opportunité d'achèvement de la première phase de l'initiative. L'objectif de cet appui est de poursuivre le renforcement de capacités des acteurs et la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion participative du couloir de transit du bétail au niveau du barrage de l'Okpara pour la promotion de la GIRE du barrage et au niveau national.

Les résultats majeurs attendus sont les suivants :

- Le cadre institutionnel de gestion du bassin de l'Okpara est renforcé et mis en conformité avec les décrets sur l'intercommunalité et la gouvernance de l'eau ;
- Le couloir de contournement de la cuvette du barrage est fonctionnel ;
- Les recommandations du séminaire de 2008 adoptées par le Gouvernement sont évaluées
- Les cadres de la SONEB sont formés sur la GIRE ;
- Les actions de protection et de valorisation de la ressource eau pour la sécurité alimentaire sont promues ;
- Les clubs avocats de l'eau sont fonctionnels dans les écoles riveraines.

¹ Espace de développement regroupant les Communes de Tchaourou, N'Dali et Parakou

- Modalités de mise en œuvre :
Total HJ : prévu / réalisé, dont,
 - Expert PNE employés permanents : HJ
 - Expert PNE non permanents : HJ
 - Ressources Externes (hors CTE): HJ
- Budget activité :
 - Budget prévu
 - Budget réalisé
- Bilan et analyse :
 - Résultats :

Résultats attendus	Niveau d'atteinte	Description contenu des résultats atteints
R1 Le cadre institutionnel de gestion du bassin de l'Okpara est renforcé et mis en conformité avec les décrets sur l'intercommunalité et la gouvernance de l'eau	B	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude sommaire d'opportunité de la création de l'EPCI CIED-Nokoué - Appropriation des conclusions de l'étude par les maires et décision favorable pour la constitution d'un EPCI - Organisation des sessions du Conseil des Acteurs pour la Gestion Concertée (CAGC) du barrage de l'Okpara - Les expériences du TDOS et du CAGC en matière de gestion locale concertée sont mises à profit pour la définition et l'opérationnalisation d'OLE/ CLE pilotes au Bénin - Le TDOS et le PNE Bénin sont impliquées dans la mise en œuvre du volet GIRE du projet ORIO

<p>R2. Le couloir de contournement de la cuvette du barrage est fonctionnel</p>	<p>B</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Obtention de l'accord du Directeur de la Ferme pour définir un nouveau tracé suite à l'occupation d'une portion de l'ancien tracé par le centre chinois (autorisé) et caractérisation de ce tracé</i> - <i>Actualisation du Plan d'aménagement du couloir de contournement de la cuvette du barrage de Kpassa et de la feuille de route pour son opérationnalisation</i> - <i>Matérialisation / balisage de l'itinéraire du couloir de transit du bétail contournant la cuvette du barrage de Kpassa</i> - <i>Prise d'une note de service par le D/FEO pour la reconnaissance de la portion du couloir relevant du domaine de la FEO et d'autorisation des travaux ainsi que leur exploitation par le TDOS</i> - <i>Reconnaissance technique des infrastructures et sites à aménager sur le couloir avec les différentes options d'aménagement et une estimation des coûts</i>
<p>R3. Les recommandations du séminaire de 2008 adoptées par le Gouvernement sont évaluées</p>	<p>A</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Organisation d'un atelier-bilan de la mise en œuvre des recommandations du séminaire de 2008 sur l'Okpara</i> - <i>Décision d'élaboration participative et d'adoption d'une charte sur la gestion du barrage de l'Okpara (charte reposant sur les principes de gestion durable et la responsabilité partagée)</i> - <i>Adoption de nouvelles recommandations devant permettre d'améliorer le suivi de la ressource et la cadre d'exécution des recommandations</i>
<p>R4. Les cadres de la SONEB sont formés sur la GIRE</p>	<p>C</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Cabinet en charge de l'élaboration du Guide de gestion durable des barrages à but AEP est recruté et la note méthodologique validée</i> - <i>Caractérisation des barrages à but AEP réalisée</i>

<p>R5. Les actions de protection et de valorisation de la ressource eau pour la sécurité alimentaire sont promues</p>	<p>B</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les 4,5 hectares de plantation de khaya régulièrement entretenus</i> - <i>9 hectares de rônier sur 11 ont été entretenus sur propre initiative des villageois</i> - <i>Entretien des plantations d'anacardiens initiés par le PNE-Bénin à la 1^{ère} phase du PPEA par les propriétaires eux-mêmes suite à des séances de sensibilisation</i> - <i>Renforcement des capacités des membres du comité de reboisement sur les techniques de réalisation d'une pépinière et d'une plantation de Moringa</i> - <i>2800 plants de Moringa en pot et 400 boutures de Moringa mis en terre à Kika et à Kpassa</i> - <i>Formation des femmes sur le calcul simplifié et la gestion de la minoterie du moulin</i>
<p>R6. Les clubs avocats de l'eau sont fonctionnels dans les écoles riveraines</p>	<p>C</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Formation des enseignants et renouvellement des CAE dans les écoles riveraines</i> - <i>Renouvellement de la liste des membres des clubs avocats de l'eau</i> - <i>Mise en place du dispositif TippyTap dans les écoles riveraines par les clubs avocats de l'eau</i> - <i>Atelier de</i>

- Analyse :

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
<p>R1 Le cadre institutionnel de gestion du bassin de l'Okpara est renforcé et mis en conformité avec les décrets sur l'intercommunalité et la gouvernance de l'eau</p>	<p>Existence d'une décision favorable de la part des Communes pour l'EPCI avec une compétence transférable liée à la gestion durable des ressources du barrage de l'Okpara</p> <p>Expérience du CAGC autour du barrage de l'Okpara reconnue comme une expérience d'Organe Local de l'Eau</p> <p>Reconnaissance du PNE comme une structure disposant d'expérience probante pour la mise en œuvre de la GIRE locale par les Communes (exemple du projet ORIO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Disponibilité des nouveaux élus locaux à accompagner le processus d'EPCI</i> - <i>Gestion des intérêts autour du barrage de l'Okpara</i> - <i>Crainte que les actions GIRE soient considérées comme de simples actions de gestion environnementale, insuffisamment pourvues de budget et exécutées indépendamment de l'approche développée à ce jour</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Actualisation de la feuille de route mise en place de l'EPCI et amener la Commune de Parakou (qui est favorable) à renforcer sa responsabilité dans ce processus</i> - <i>Soutenir la prise en compte effective des actions GIRE dans la mise en œuvre du projet ORIO ainsi l'assistance technique du PNE Bénin, tel que demandé par les Communes</i>

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
R2. Le couloir de contournement de la cuvette du barrage est fonctionnel	<p>Documents de plan d'aménagement du couloir et feuille de route disponibles</p> <p>Note de service officialisant le couloir disponible</p> <p>Matérialisation du couloir de transit du bétail</p> <p>Options d'aménagement des sites disponibles avec les coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Processus ayant nécessité l'aval des parties notamment de la Ferme, propriétaire du domaine, à toutes les étapes, et donc beaucoup de temps - Crainte de remise en cause des acquis en cas de temps mort important avant la reprise 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en place d'un comité mixte pour le suivi de la réalisation des infrastructures sur le couloir et sa gestion</i> - <i>Réaliser les infrastructures et rendre fonctionnel le couloir de transit, en lien avec la DGAER et le Génie militaire</i>

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
R3. Les recommandations du séminaire de 2008 adoptées par le Gouvernement sont évaluées	<p>L'atelier a été organisé et de nouvelles recommandations ont été faites pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la gestion intégrée et durable des ressources du barrage de l'Okpara (charte Okpara à adopter)</i> - <i>asseoir des outils pertinents de sécurisation et d'exploitation durable ainsi que des modalités d'opérationnalisation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Engagement de toutes les parties, y compris de celles de niveau national (ministère de l'agriculture, Ministère Eau...)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire le suivi périodique et un plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations de l'atelier</i> - <i>Engager l'élaboration et l'adoption d'une charte sur la gestion du barrage (cela participe de la sécurisation des investissements sur le barrage- éviter une remise en question ou une nuisance par d'autres activités/usages dans l'espace du barrage)</i> - <i>Soutenir l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion du sous-bassin de l'Okpara pour mieux contrôler les usages concurrentiels autour et dans la zone du barrage</i>
R4. Les cadres de la SONEB sont formés sur la GIRE	caractérisation des barrages à but AEP	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Documentation sur les barrages à but AEP est presque inexistante</i> - <i>Suspension du PPEA 2 pour la poursuite de l'activité</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Poursuivre l'élaboration du guide et mettre en œuvre le renforcement des capacités prévues ainsi que la mise en œuvre de mesures de gestion</i>

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
<p>R5. Les actions de protection et de valorisation de la ressource eau pour la sécurité alimentaire sont promues</p>	<p>Des hectares de plantation de Khaya, de Rônier, et de Moringa sont mis en place et entretenus pour la protection et la gestion durable des ressources du barrage</p> <p>Les populations riveraines sont conscientes de la nécessité de respecter les différents périmètres de protection</p> <p>Le comité de reboisement dispose de capacités pour assurer l'entretien des sites et même de nouvelles plantations</p> <p>Le Groupement de s Femmes assure la gestion du moulin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faible motivation des acteurs et nécessité de ressources</i> pour assurer les entretiens - 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Encourager le comité de reboisement à poursuivre les actions de production de plants et leur mise en terre</i> - Appuyer les acteurs à mettre en place une convention locale, notamment pour la gestion des plantations - <i>Elaborer un plan d'occupation des berges du barrage de l'Okpara pour mieux orienter les femmes dans les activités de maraichage</i>

Niveau global de réalisation de l'activité	Principaux acquis, (1) pour le secteur ; (2) pour le PNE	Principales difficultés	Recommandations pour une poursuite éventuelle de l'activité
R6. Les clubs avocats de l'eau sont fonctionnels dans les écoles riveraines	<p>Module de formation des CAE disponible</p> <p>Capacités des enseignants renforcés sur la mise en place des CAE et l'HAB en milieu scolaire</p> <p>Duplication du dispositif Tippy Tap dans d'autres écoles riveraines</p> <p>Capitalisation de l'intervention en milieu scolaire et partage avec les acteurs du secteur</p> <p>Champs et modalités de suivi de la nouvelle stratégie EHAB en milieu scolaire définis</p>	<p>- <i>Grève des enseignants ne facilitant pas le suivi de l'animation des CAE</i></p>	<p>- <i>Soutenir le suivi de l'expérience des CAE dans le cadre de la nouvelle stratégie EHAB en milieu scolaire démarrée par le DNSP, en collaboration avec le PNE</i></p>

- Conclusion générale sur activité :

Somme toute, la mise en œuvre de l'Action Pilote GIRE autour du barrage de l'Okpara a permis de consolider les acquis de la phase 1 et le caractère participatif est ancré dans la gestion de cette infrastructure. An plan institutionnel, les acteurs locaux sont préparés à prendre plus de responsabilités dans la gestion des ressources du barrage, y compris au plan financier.

Elle a permis également de disposer d'outils /instruments pour rendre opérationnel le couloir de transit du bétail contournant le barrage de Kpassa. Face aux défis majeurs de sécurisation et de protection du barrage de Kpassa, il est vivement souhaité que les actions pour l'opérationnalisation du couloir de transit du bétail contournant la cuvette du barrage soient réalisées. L'animation du CAGC est devenue un exemple en matière de fonctionnement d'Organe Local de l'Eau (OLE/CLE).

Il importe de poursuivre cette expérience GIRE en tenant compte des opportunités telles que la mise en œuvre du projet financé sur fonds ORIO. Dans cette perspective, les nouvelles autorités de Parakou ont été sensibilisées par le PNE sur ce sujet et un montant de dix millions est inscrit pour poursuivre un minimum d'activités de sensibilisation et de mobilisation de ressources en 2016 dans le budget communal.

.